

J'apprends "les déchets" à l'école

Pour que le geste de tri devienne un réflexe au quotidien, il est nécessaire de sensibiliser toutes les générations y compris les plus jeunes! Le tri au même titre que les économies d'eau ou d'énergie est une valeur qu'il faut transmettre au travers de l'éducation à l'environnement. Cette discipline fait désormais partie de la formation initiale des élèves qui doivent acquérir les connaissances nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

C'est pourquoi le Syndicat Centre Hérault a souhaité avoir une démarche active auprès des jeunes et particulièrement des scolaires. Il s'appuie sur les enseignants pour faire passer la culture tri et expliquer les enjeux liés au traitement des déchets. Depuis 2003, il a développé au sein d'une commission d'enseignants et d'élus, ses propres supports pédagogiques.



Sur l'année scolaire 2007-2008

- **831** élèves de CM1-CM2 ont utilisé les cahiers du Syndicat Centre Hérault.
- **799** élèves ont utilisé la malette pédagogique qui comprend un coffret de vidéos et 2 jeux : « l'atelier du tri » et les « 6 filières de valorisation ».
- **328** élèves ont visité les sites du Syndicat Centre Hérault
- **8** classes de primaire et **15** classes de collège ont bénéficié d'une intervention en classe.

Visitez la plateforme !

Des visites de la plateforme de compostage peuvent être organisées sur demande. La prochaine a lieu : **mercredi 3 décembre 2008 en début d'après-midi.**

Vous pouvez vous inscrire auprès du Service Communication **04.67.88.44.96**

Naviguez sur notre nouveau site Internet

Vous avez un doute sur les consignes de tri, vous souhaitez connaître les horaires de la déchetterie la plus proche... Vous pouvez désormais consulter le nouveau site Internet du Syndicat Centre Hérault.



En ligne depuis début août, il vous donne toutes les informations concernant la gestion des déchets sur les 72 communes du territoire. Très pédagogique, il vous apprendra les consignes de tri à la maison, au point tri et en déchetterie. Vous pourrez aussi découvrir le devenir des déchets que vous avez triés, les résultats de l'année écoulée ou encore les principaux points de notre démarche qualité. En un clic, vous avez accès à toutes les informations pratiques : la localisation des points tri et des déchetteries, la signification des logos, les offres de marchés publics...

Opération : un œil sur mon composteur



Vous pratiquez le compostage en tas ou dans un composteur individuel. Vous souhaitez faire partager votre expérience et mieux connaître votre pratique. Nous vous proposons de participer à l'opération « un œil sur mon composteur » ! Accompagné par le Syndicat Centre Hérault, vous suivrez votre composteur de près pendant 6 mois (types de déchets et quantités déposées). Cette opération sera l'occasion pour vous d'enrichir vos connaissances sur le compostage et de découvrir d'autres pratiques.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet ou contactez-nous au 04.67.88.44.96



Syndicat Centre Hérault
Route de Canet - 34800 ASPIRAN
Tél. 04 67 88 44 96 - Fax. 04 67 88 18 47
www.syndicat-centre-herault.org
communication@syndicat-centre-herault.org

Le journal d'information du Syndicat Centre Hérault - N° 7 - Nov 2008
Direction de la publication : Jacques DONNADIEU
Coordination du Comité de Rédaction : Elise BESSON
Impression : Pure impression 34135
Tiré à 33 000 exemplaires - N° ISSN 1771- 224



**Syndicat
Centre
Hérault**

Le Journal du tri

Le Journal d'information du Syndicat Centre Hérault - n°7 Nov 2008

EDITORIAL

Le Syndicat Centre Hérault est un outil au service d'un territoire.

Créé par la volonté des élus de trouver des solutions au délicat problème du traitement des déchets, le Syndicat Centre Hérault est le moyen qui a permis à notre territoire de se doter des installations nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par la Loi de protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Chacune des collectivités qui composent le Syndicat Centre Hérault, La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, la Communauté de Communes du Clermontais, le Syndicat mixte de Collecte des Ordures Ménagères Lodève Le Caylar, n'était en mesure de financer seule les investissements indispensables.

Le réseau de 13 déchetteries, les 300 points tri, la plateforme de compostage, les camions de collecte des colonnes et des déchetteries, la mise en conformité avec la réglementation de l'ISDND de Soumont, tous ces investissements ont permis que les habitants de notre territoire évoluent dans leur comportement et valorisent ou recyclent près de 45% des déchets qu'ils produisent.

Un encart spécial ISDND de Soumont vous est présenté. Il montre le niveau de qualité atteint aujourd'hui dans la gestion de cette installation de stockage des déchets pour laquelle une autorisation de poursuite de l'exploitation est demandée.

C'est un maillon nécessaire dans notre filière de traitement des déchets, car nous ne sommes pas aujourd'hui capables de valoriser tous nos déchets et nous devons en enfouir une partie.

L'installation n'est pas étendue, les nouveaux casiers utilisent au mieux le volume sur la superficie existante, l'installation de Soumont n'est en aucun cas destinée à recevoir des déchets étrangers au territoire, les tonnages prévus correspondent aux quantités produites par la population du Centre Hérault qui se développe, chacun le sait, à grande vitesse.

Que ce journal vous informe dans la plus grande transparence.

Jacques Donnadiou
Président du Syndicat Centre Hérault

DOSSIER SPÉCIAL

**ISDND de Soumont :
Comprendre le projet du Syndicat
Centre Hérault**

Une réhabilitation exemplaire

L'année 2007 a marqué la fin de l'usine de tri-compostage de Clermont l'Hérault : les anciennes machines de tri sur ordures « brutes » ont été démantelées et les vieux bâtiments démolis. Le site a été réhabilité et aménagé.



Réhabiliter : un engagement fort pris par le Syndicat Centre Hérault

1998 - 2008

Les 10 ans du Syndicat Centre Hérault

Le 2 avril 1998, le SICTOM Gignac-Aniane, le SIVOM du Clermontois et le SICTOM du Lodévois Larzac franchissent une étape en matière de gestion des déchets : ils s'associent pour créer le Syndicat Centre Hérault.

Un objectif : améliorer le tri sélectif et organiser des filières communes de traitement des déchets.

Le Syndicat Centre Hérault n'est alors qu'une petite structure, il compte 13 salariés. Il hérite de 2 installations de traitement : l'usine de tri-compostage de Clermont l'Hérault et le centre d'enfouissement de Soumont. La plateforme de compostage n'existe pas encore et seuls les tris du verre, du papier, de la ferraille et des cartons sont engagés.

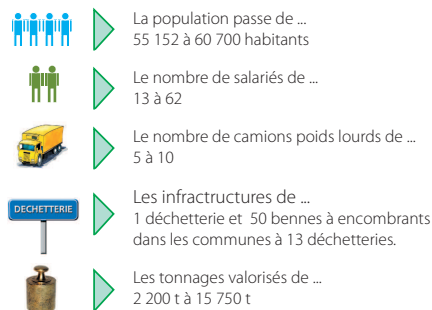
C'est le moment choisi pour réfléchir : « quel service public de gestion des déchets voulons-nous pour ce territoire ? » Le Syndicat Centre Hérault et les intercommunalités de collecte s'orientent naturellement vers le traitement biologique des déchets dans le but de faire du problème une solution. Les biodéchets triés à la source seront transformés en compost de qualité à la plateforme de compostage d'Aspiran. C'est le lancement de la collecte sélective des biodéchets. Les anciennes décharges communales sont fermées. Les bacs collectifs de 600 L sont remplacés par des bacs individuels pour que chacun soit responsable de ce qu'il jette !

Le Centre d'Enfouissement de Soumont est mis aux normes.

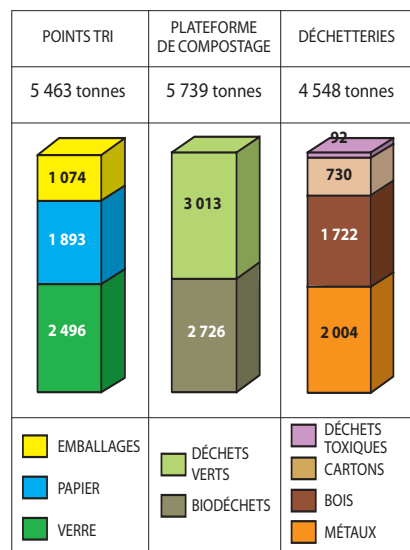
Au fil des années, les missions du Syndicat Centre Hérault se sont étoffées en parallèle de la croissance démographique du territoire.

En 2007, nous traitons **38 195** tonnes de déchets par an dont **43%** sont valorisés, ce qui fait de nous une collectivité exemplaire au niveau national.

1998 à 2008 en quelques chiffres...



En 2007 : 43 % des déchets produits sur le territoire sont valorisés !

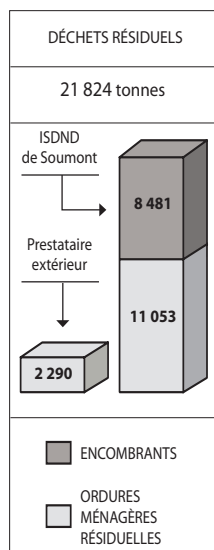


Tonnages valorisés
Soit **43 %** de l'ensemble des déchets collectés
= 15 750 tonnes
Par rapport à 2006

- Tonnages globaux comparables
- Progression de près de 6% dans les points tri
- Mise en place de la filière bois en déchetterie : 1722 tonnes collectées

Grâce au suivi journalier des apports sur le ISDND de Soumont :

- Les capacités de stockage pour l'année 2007 ont été optimisées : 19 534 tonnes enfouies sur 20 000 tonnes autorisées.
- Seules 2 290 tonnes ont été traitées par un prestataire extérieur.



Le nouveau Comité Syndical

Suite aux élections municipales de début mars, le Syndicat Centre Hérault a installé son nouveau Comité Syndical : soit 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants.

Désignés par les 3 structures intercommunales qui composent le Syndicat Centre Hérault, les membres du comité représenteront leur collectivité durant toute la durée du prochain mandat c'est à dire jusqu'en 2014. Réunis pour la première fois jeudi 15 mai 2008, ils ont procédé à l'installation du nouveau Président, du bureau et des différentes commissions thématiques. Ils ont renouvelé leur confiance à Jacques DONNADIEU, réélu à l'unanimité.

Sont élus à la Vice-Présidence :

- Alain CAZORLA, Président de la Communauté de Communes du Clermontois,
- Louis VILLARET, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,
- Yves JOURDAN, Président du Syndicat Mixte Lodève Le Caylar

En tant que candidat à la Présidence, Jacques DONNADIEU a souhaité s'inscrire dans la continuité et a proposé les orientations suivantes :

- Poursuivre une exploitation optimale du centre d'enfouissement de Soumont
- Maintenir et améliorer la qualité du tri sur la totalité du territoire
- Pérenniser la filière compost
- Optimiser les activités en vue de limiter les augmentations
- Communiquer envers les élus et la population.

Démarche qualité, la suite sur la plateforme de Compostage !

Lancée en janvier 2007 sur l'ISDND de Soumont, la démarche qualité s'est révélée particulièrement efficace.

Fort de cette expérience, le Syndicat Centre Hérault a souhaité élargir cette démarche à la plateforme de compostage. L'objectif est d'obtenir une double certification : ISO 14001:2004 et ISO 9001:2000. La première étant orientée environnement et l'autre qualité du produit.

Pour suivre ce projet, le service qualité a encadré une étudiante en master II de la faculté de Montpellier. Le travail engagé jusqu'à présent est très concluant, le système de management est en place. Il ne reste plus qu'à mettre en œuvre le plan d'action pour atteindre les objectifs fixés.

Vous avez un jardin ? ... des terres cultivables ? C'est le moment de nourrir votre sol !

L'automne est une saison idéale pour restaurer la fertilité de votre sol en y apportant du compost. Il améliore ses propriétés physiques et facilite la rétention en eau. Il contient l'ensemble des éléments nutritifs essentiels à la croissance des plantes avec notamment une gamme complète d'oligo-éléments.

Le compost du Syndicat Centre Hérault, issu des biodéchets et des végétaux que vous trie, est vendu en vrac sur la plateforme de compostage à Aspiran.

Ce compost est certifié « matière fertilisante et support de culture utilisables en Agriculture Biologique » par Qualité France.



Que faire de ma vieille machine à Laver ?

Votre machine à laver entre dans la catégorie des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Les fabricants de D3E sont responsables de l'enlèvement et du traitement de ces déchets.

Ils ont créé 4 éco-organismes (Ecologie, Eco-Systèmes, ERP et Recycler) pour gérer collectivement ces déchets.

Lors de l'achat d'un produit, le distributeur ou vendeur a une obligation de reprise du produit usagé de même type : « Règle du 1 pour 1 ».

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Ce sont tous les objets qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou électromagnétiques tels que le courant de secteur, les piles ou les batteries.

Quelques exemples, mais la liste n'est pas exhaustive ...

- Les appareils ménagers petits (rasoir, machine à café, grille-pain) et gros (réfrigérateur, cuisinière, machine à laver)
- Les équipements informatiques et de télécommunications (ordinateur, console de jeux, baladeur, téléphone)
- Le matériel grand public (radios, téléviseurs, jouets et câbles informatiques et électriques, lecteur DVD, magnétoscope, réveil) ou encore vos outils de bricolage et de jardinage (perceuses, tondeuses électriques).

Un truc utile

Pensez à faire votre traitement d'hiver (bouillie bordelaise, huile de paraffine...) après la taille. Vous profiterez ainsi des effets cicatrisants du traitement.

Infos Pratiques

La plateforme de compostage est ouverte à la vente de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Un plan d'accès est consultable sur www.syndicat-centre-herault.org à la rubrique « contact »

Les tarifs sont dégressifs en fonction des quantités.

Vous êtes un professionnel. Des ventes peuvent être organisées le matin sur rendez-vous et un service d'épandage peut être proposé en fonction des cas. Contactez le 06.68.72.92.48